

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange  
Nom commercial : CAMPA RINSE PLUS  
UFI : 0V1U-USH0-U80C-GTXQ  
Code du produit : 30540-TBV  
Type de produit : Additif de rinçage pour le réservoir d'eau

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes**

Destiné au grand public  
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs  
Utilisation de la substance/mélange : Additif de rinçage pour le réservoir d'eau  
Fonction ou catégorie d'utilisation : Agents détergents/lavants et additifs, Agents odorants

**1.2.2. Utilisations déconseillées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur**

Thetford B.V.  
Nijverheidsweg 29  
Boîte postale 169  
NL- 4879 AP Etten-Leur  
The Netherlands  
T +31 (0)765042200 - F +31 (0)765042300  
[ChemSupport@thetford.eu](mailto:ChemSupport@thetford.eu) - [www.thetford-europe.com](http://www.thetford-europe.com)  
Adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS :  
[sds@thetford.eu](mailto:sds@thetford.eu)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : Thetford B.V. : +31 (0)76 5042200 (Joignable pendant les heures de bureau - 9:00 - 17:00 CET/UTC+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	Centre antipoison de Paris Hôpital Fernand Widal	200 rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cedex 10	+33 1 40 05 48 48	

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Sensibilisation cutanée, catégorie 1 H317

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

**Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement**

Pas d'informations complémentaires disponibles.

# CAMPA RINSE PLUS

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Contient :

METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE

Mentions de danger (CLP) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence (CLP) :

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P280 - Porter des gants de protection.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Fermeture de sécurité pour enfants :

Non applicable

Indications de danger détectables au toucher :

Non applicable

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers non classés :

Aucun(es) dans des conditions normales.

Ne contient pas de substances PBT/vPvB  $\geq 0,1$  % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

#### Composant

bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (52-51-7)

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol	N° CAS: 52-51-7 N° CE: 200-143-0 N° Index: 603-085-00-8	< 1	Acute Tox. 3 (par voie orale), H301 Acute Tox. 4 (par voie cutanée), H312 Acute Tox. 3 (par inhalation : poussières, brouillard), H331 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 2, H411

# CAMPA RINSE PLUS

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE	N° CAS: 55965-84-9 N° Index: 613-167-00-5 N° REACH: 01-2120764691-48	0,005 – 0,01	Acute Tox. 2 (par inhalation), H330 Acute Tox. 2 (par voie cutanée), H310 Acute Tox. 3 (par voie orale), H301 Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=100) Aquatic Chronic 1, H410 (M=100)

Limites de concentration spécifiques: voir rubrique 16

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Mesures de premiers secours pas nécessaires.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin si une indisposition se développe.
Premiers soins après contact oculaire	: Consulter un médecin si l'irritation se développe. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes chroniques	: Ce produit n'a pas d'effet toxicologique connu.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Eau pulvérisée. Mousse.
--------------------------------	---

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: En cas d'incendie, le produit peut dégager des vapeurs ou fumées dangereuses.
-------------------	---

### 5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Autres informations	: Le produit n'est pas inflammable.

# CAMPA RINSE PLUS

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Peut être glissant sur des surfaces dures et lisses. Nettoyer rapidement les déversements. Porter un vêtement de protection approprié.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

##### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.  
Procédures d'urgence : Aérer la zone.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit non dilué atteigne les eaux de surface et/ou souterraines. Le produit doit être traité (traitement biologique des eaux usées) avant d'atteindre les eaux de surface.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu avec du sable ou des granulés absorbants et le conserver dans un récipient avant de l'évacuer. Laver ensuite la surface contaminée à l'eau et laisser sécher. Évacuer selon la procédure mentionnée au rubrique 13.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Contrôle de l'exposition/protection individuelle. Voir aussi les sections 8 et 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.  
Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart des rayons directs du soleil. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.  
Température de stockage : 0 – 40 °C

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Campa Rinse Plus est un additif de rinçage pour le réservoir d'eau propre de votre toilette. Sa composition permet un rinçage plus efficace. L'Campa Rinse Plus est multifonctionnel: il conserve à l'eau de rinçage sa fraîcheur, dépose une fine pellicule protectrice sur la surface interne de la cuvette et des clapets. Campa Rinse Plus améliore l'hygiène de votre toilette.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### 8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles

# CAMPA RINSE PLUS

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 8.1.4. DNEL et PNEC

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2.2. Équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Éviter toute exposition inutile.

#### 8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

##### Protection oculaire:

Non requis.

#### 8.2.2.2. Protection de la peau

##### Protection des mains:

Porter des gants de protection.

#### 8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

##### Protection des voies respiratoires:

Non requis.

#### 8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

#### Autres informations:

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: rouge.
Odeur	: Lavande.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: 0 °C
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: 100 °C
Inflammabilité	: Ininflammable.
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible
Point d'éclair	: > 100 °C
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: 3,9 – 4,3
Viscosité, cinématique	: Pas disponible
Viscosité, dynamique	: 70 – 110 mPa·s
Solubilité	: Eau: 100 %
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Masse volumique	: Pas disponible
Densité relative	: 1 – 1,02
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible

# CAMPA RINSE PLUS

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Caractéristiques d'une particule : Non applicable

### 9.2. Autres informations

#### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en COV : < 0,1 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable jusqu'à 50°C.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable jusqu'à 50°C. Campa Rinse Plus ne s'altère pratiquement pas dans le temps, si les conditions de stockage sont respectées. Après un certain nombre d'années, le produit peut éventuellement perdre en efficacité.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.4. Conditions à éviter

Voir rubrique 7.

### 10.5. Matières incompatibles

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Oxydes d'azote.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale) : Non classé

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé

Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

<b>bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (52-51-7)</b>	
DL50 orale rat	193 – 211 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 0,588 mg/l/4h

<b>METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)</b>	
DL50 orale	59 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée rat	> 1008 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EPA OPP 81-2 (Acute Dermal Toxicity), Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)
DL50 voie cutanée	> 75 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
pH: 3,9 – 4,3

<b>METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)</b>	
pH	3,43 Temp.: 20 °C Concentration: 10 g/L

# CAMPA RINSE PLUS

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
pH: 3,9 – 4,3

### METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)

pH 3,43 Temp.: 20 °C Concentration: 10 g/L

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé

### bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (52-51-7)

NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans) 7 mg/kg de poids corporel

Toxicité pour la reproduction : Non classé  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

### bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (52-51-7)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

### METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)

LOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours) 0,525 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: EPA OPP 82-3 (Subchronic Dermal Toxicity 90 Days)

Danger par aspiration : Non classé

## 11.2. Informations sur les autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Voir Rubrique 3: Informations sur les composants.  
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé  
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

### bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (52-51-7)

CL50 - Poisson [1] 11 mg/l *Lepomis macrochirus* (Bluegill sunfish) Method: EPA OPP 72-1 (Fish Acute Toxicity Test)

CE50 - Crustacés [1] 1,08 mg/l Test organisms (species): *Daphnia magna*, OECD Test Guideline 202

CE50 72h - Algues [1] 0,25 mg/l Test organisms (species): *Skeletonema costatum*

CEr50 algues 0,25 mg/l *Pseudokirchneriella subcapitata* (microalgae), OECD Test Guideline 201

NOEC (chronique) 0,06 mg/l Test organisms (species): *Daphnia magna* Duration: '21 d'

NOEC chronique poisson 2,61 mg/l

NOEC chronique crustacé 0,06 mg/l *Daphnia magna* (Water flea), OECD Test Guideline 211

NOEC chronique algues 0,03 mg/l *Pseudokirchneriella subcapitata* (microalgae), OECD Test Guideline 201

### METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)

CL50 - Poisson [1] 0,19 mg/l Test organisms (species): *Oncorhynchus mykiss* (previous name: *Salmo gairdneri*)

CL50 - Poisson [2] 0,28 mg/l Test organisms (species): *Lepomis macrochirus*

# CAMPA RINSE PLUS

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

<b>METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)</b>	
CE50 - Crustacés [1]	0,16 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	0,126 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	0,003 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	0,048 mg/l (Oncorhynchus mykiss) (OECD 201)
CEr50 algues	0,048 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
NOEC (chronique)	0,1 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC chronique poisson	0,098 mg/l Test organisms (species): Oncorhynchus mykiss (previous name: Salmo gairdneri) Duration: '28 d'
NOEC chronique crustacé	0,004 mg/l 21 d (Daphnia magna) (OECD 211)
NOEC chronique algues	0,0012 mg/l 72 h (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>CAMPA RINSE PLUS</b>	
Persistance et dégradabilité	Campa Rinse Plus est biodégradable en conditions anaérobies (> 60%). Vidange possible en fosse septique (Test ISO 11734).
<b>bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (52-51-7)</b>	
Biodégradation	51 – 57 % OECD 301B Ready Biodegradability, CO2 Evolution Test, 28 days
<b>METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)</b>	
Biodégradation	> 60 % OECD 301 D Closed-Bottle-Test

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>CAMPA RINSE PLUS</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
<b>bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (52-51-7)</b>	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	3,16
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-0,42
<b>METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE (55965-84-9)</b>	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	3,6 (calculated)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,4
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	-0,71 – 0,75 OECD 107 Log Kow (shake flask method)

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>CAMPA RINSE PLUS</b>	
Ecologie - sol	Aucune donnée disponible.
<b>bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (52-51-7)</b>	
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	5
Ecologie - sol	Aucune donnée disponible.



# CAMPA RINSE PLUS

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Composant

bronopol (INN); 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol (52-51-7)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
---	--

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	: Aucun connu.
Indications complémentaires	: Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non Polluant marin: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non	Dangereux pour l'environnement: Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### Transport maritime

Aucune donnée disponible

#### Transport aérien

Aucune donnée disponible

# CAMPA RINSE PLUS

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

### Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

##### Annexe XVII de REACH (Liste de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

##### Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

##### Liste candidate REACH (SVHC)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

##### Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

##### Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

##### Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009)

Ne contient aucune substance listée dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances appauvrissant la couche d'ozone)

##### Directive COV (2004/42/CE, composés organiques volatils)

Teneur en COV : < 0,1 %

##### Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148)

Contient une ou plusieurs substances listées dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Veuillez consulter la page [https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2021-11/list\\_of\\_competent\\_authorities\\_and\\_national\\_contact\\_points\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2021-11/list_of_competent_authorities_and_national_contact_points_en.pdf)

##### Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004)

Contient une ou plusieurs substances listées dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Indications de changement

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Date d'émission	Modifié	

# CAMPA RINSE PLUS

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Date de révision	Modifié	
	Remplace la fiche	Modifié	

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 2 (par inhalation)	Toxicité aiguë (par Inhalation), catégorie 2
Acute Tox. 2 (par voie cutanée)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 2
Acute Tox. 3 (par inhalation : poussières, brouillard)	Toxicité aiguë (Inhalation:poussières,brouillard) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (par voie orale)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Acute Tox. 4 (par voie cutanée)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 1, sous-catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

# CAMPA RINSE PLUS

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

### Texte intégral des phrases H et EUH:

Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, catégorie 1A
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition unique, catégorie 3, Irritation des voies respiratoires

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE (AND) METHYLISOTHIAZOLINONE	N° CAS: 55965-84-9 N° Index: 613-167-00-5 N° REACH: 01-2120764691-48	( 0,0015 ≤ C ≤ 100) Skin Sens. 1A, H317 ( 0,06 ≤ C < 0,6) Eye Irrit. 2, H319 ( 0,06 ≤ C < 0,6) Skin Irrit. 2, H315 ( 0,6 ≤ C ≤ 100) Eye Dam. 1, H318 ( 0,6 ≤ C ≤ 100) Skin Corr. 1C, H314

Fiche de données de sécurité (FDS), UE

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.